RIASEC : Es

G1241
DIRECTEUR / DIRECTRICE DE CENTRE DE SÉJOUR DE VACANCES

Emploi cadre

Transition démographique

Autres emplois décrits

- Directeur / Directrice d'accueil de loisirs avec hébergement
- Directeur adjoint / Directrice adjointe d'accueil de loisirs avec hébergement
- Directeur adjoint / Directrice adjointe de centre de séjour de vacances

Définition

Le directeur de centre de séjour de vacances pilote l'ensemble des activités de l'établissement, de l'hébergement au projet éducatif conçu pour les enfants et adolescents.

- Organise et supervise les activités de loisirs et d'éducation pour les jeunes
- Assure la gestion quotidienne et la sécurité des sites d'hébergement
- Coordonne les équipes d'animateurs et de personnel technique
- Développe des programmes pédagogiques adaptés à différents groupes d'âge
- Gère les relations avec les parents et les partenaires externes
- Veille au respect des normes et réglementations en vigueur en matière d'accueil de jeunes

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 comme le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), voire le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Une première expérience est souvent demandée.

Certifications et diplômes :

- Responsable de gestion et développement d'établissement dans le secteur de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration
- BPJEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics
- Licence pro mention métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques
- Titre professionnel responsable d'établissement touristique
- Master mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Développement économique

- Gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants
- Evaluer et améliorer les programmes d'activités

Management, Social, Soin

- Développer un projet pédagogique
- Animer, coordonner une équipe
- Gérer les ressources humaines

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme des activités aux enfants

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Définir des mesures de prévention des risques
- Contrôler les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Identifier les besoins en équipements et en matériels
- Surveiller l'entretien des locaux et signaler les besoins de réparation

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative d'une activité
- Gérer le budget de son unité
- Gérer les inscriptions et les dossiers des participants

Savoir-faire secondaires

Développement économique

- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Développer des partenariats avec des acteurs locaux
- Développer des partenariats avec des institutions
- Contribuer à des projets d'amélioration des services

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Management, Social, Soin

- Mettre en place des actions de médiation sociale
- Concevoir le programme des activités selon les spécificités du public
- Concevoir et animer des activités de détente ou de loisirs
- Organiser des activités éducatives adaptées à l'âge des enfants
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité
- Observer le comportement, l'évolution de l'enfant et repérer d'éventuelles difficultés
- Recenser les besoins de suivi sanitaire d'enfants en séjour
- Optimiser les effectifs, l'adéquation et l'allocation des ressources
- Coordonner les activités du personnel
- Prévenir et résoudre les conflits
- Faciliter et créer les conditions de la coopération
- Faciliter la communication interne pour renforcer la cohésion d'équipe

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Maintenir une communication efficace avec les parents et le personnel éducatif
- Garantir la confidentialité des informations
- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Sensibiliser à l'environnement et promouvoir le développement durable — Transition écologique
- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Promouvoir des valeurs de respect et de tolérance
- Gérer le stress et prendre des décisions rapides en situation d'urgence
- Comprendre et respecter les règles de vie collective

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Favoriser un environnement d'apprentissage sécurisé
- Superviser la sécurité des enfants et adolescents durant les activités
- Superviser la sécurité des espaces de loisirs
- Maintenir un environnement propre et sécurisé
- Superviser l'application des normes d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Identifier et sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Evacuer les personnes, les mettre en sécurité en cas d'accident, d'incendie et guider les secours
- Gérer les admissions et les sorties des résidents
- Promouvoir l'éco-responsabilité dans les activités du centre — Transition écologique
- Former le personnel aux pratiques de recyclage des déchets de nettoyage — Transition écologique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de sens des responsabilités
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de réactivité

Savoirs

Domaines d'expertise

- Caractéristiques socio-culturelles des publics
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Relation à l'enfant ou l'adolescent
- Psychomotricité
- Procédures d'urgence et de premiers secours

Techniques professionnelles

- Maintenance des équipements de loisir
- Gestion des réservations et des paiements
- Organisation des espaces de vie collective
- Organisation d'événements thématiques
- Formation des animateurs

Normes et procédés

- Droit de l'enfant et protection des mineurs
- Normes de sécurité pour les activités de loisirs
- Connaissance des protocoles d'urgence

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail durant les vacances scolaires
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail saisonnier

Publics spécifiques

- Enfants
- Mineurs (- 18 ans)

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Hébergement et hôtellerie de plein air
- Structure de loisirs, culturelle ou touristique

Secteurs d'activité

- Sport, animation et loisir

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail